

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1894.

RÉDUCTION ET RESTITUTION D'IMPOTS.

(Pétitions de conseillers communaux de Sélange; des orphelins Paternostre à Lokeren; d'habitants de Saint-Jean-Sart; de cultivateurs de Hermalle sous Argenteau; de cultivateurs de Sautour, Wesemael; de l'administration communale de Joncret; d'habitants de Harsin, présentées les 2, 8 et 16 août, 14 novembre, 13 décembre 1893 et 16 janvier 1894.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DES FINANCES (1), PAR M. T'KINT DE ROODENBEKE.

MESSIEURS,

Votre Commission des Finances a pris communication :

1° Des pétitions des orphelins Paternostre, à Lokeren; d'habitants de Saint-Jean-Sart; de conseillers communaux de Sélange; de cultivateurs de Hermalle-sous-Argenteau et de Sautour, et de l'administration communale de Joncret demandant dispense de l'impôt foncier pour 1893, ou restitution de l'impôt déjà acquitté pour cet exercice, à raison des pertes éprouvées par suite de la grande sécheresse de l'année dernière.

2° D'une pétition de cultivateurs de Wesemael réclamant l'abolition du droit d'accise sur le tabac.

3° D'une pétition d'habitants de Harsin demandant la réduction ou la suppression de certaines contributions directes et indirectes, et l'abaissement du tarif des actes notariés.

Elle estime qu'il y a lieu de transmettre ces pétitions à l'honorable Ministre des Finances, avec prière d'en faire l'objet d'un bienveillant examen, et propose à la Chambre d'approuver ce renvoi.

Le Rapporteur,

BON A. T' KINT DE ROODENBEKE.

Le Président,

P. TACK.

(1) La Commission permanente des Finances est composée de MM. Tack, président, DE SADELEER, AMÉDÉE VISART DE BOCARMÉ, DE MOT, VAN DER BRUGGEN, T'KINT DE ROODENBEKE, LIGY, DE MOREAU et GRAUX.